

Commune de Montanaire
Rapport du CNOV pour le conseil communal

Commission : CNOV – Association Intercommunale pour l'épuration des eaux de Corrençon, Neyruz-sur-Moudon, Oulens-sur-Lucens et Villars-le-Comte

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

En tant que membre de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux de Corrençon, Neyruz-sur-Moudon, Oulens-sur-Lucens et Villars-le-Comte je vous expose les nouvelles récentes.

La commune de Montanaire est représentée à l'assemblée par les municipaux Pascal Arbenz et Marc Boulard, ainsi que Michel Rosset, membre du CoDir et par les conseillers communaux Thomas Bolzli, Olivier Freymond, Remo Habegger et moi-même.

L'assemblée s'est réunie à deux reprises au printemps pour vérifier et accepter les comptes et en automne pour voter le budget.

Actuellement les installations de pompage sont bien entretenues et le dégrilleur à Oulens-sur-Lucens fonctionne avec satisfaction.

Une augmentation des charges d'électricité est à noter, à cause du renchérissement du prix de l'électricité.

L'association sera dissoute à la fin de l'année 2025. Les installations seront reprises par l'EMB, épuration Moyenne-Broye dès 2026. Le représentant de Montanaire sera Michel Rosset.

Pour le conseil communal, 25 mars 2025

Rapporteur : Freymond Dick-André

